

# LEDEVOIR

## ACTUALITÉS

Week-end aux allures de campagne pour le PLQ et la CAQ

A 3

## MONDE

Les nationalistes blancs moins nombreux que prévu à Washington | B 1

## ACTUALITÉS

Les gauchers, ces mystères de la science

A 8



## Coupe Rogers: Simona Halep triomphe à Montréal



Sourire aux lèvres, la Roumaine Simona Halep tient fermement dans ses bras le trophée de la Coupe Rogers. La joueuse de tennis a remporté la finale du simple féminin, dimanche après-midi à Montréal, grâce à une difficile, mais spectaculaire victoire en trois manches contre l'Américaine Sloane Stephens. À Toronto, où se déroulait le volet masculin de la Coupe Rogers, c'est l'Espagnol Rafael Nadal qui a été couronné champion, pour la 33<sup>e</sup> fois, en éliminant le Grec Stefanos Tsitsipas. Suite en page B 4.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## III MINE

# Des doutes sérieux sur le mégaprojet Ariane Phosphate

ALEXANDRE SHIELDS  
LE DEVOIR

Le gouvernement Couillard a approuvé et soutenu financièrement l'imposant projet minier d'Ariane Phosphate, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Or, les experts du ministère de l'Environnement du Québec ont émis de sérieuses réserves à son égard, a constaté *Le Devoir*. Non seulement sa rentabilité serait très incertaine, mais le terminal maritime qui devra être construit pourrait engendrer des impacts environnementaux significatifs.

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) évalue présentement le « terminal maritime » qui devrait être construit sur le Saguenay pour exporter le minerai d'apatite qui serait extrait de la future mine du Lac-à-Paul, à raison de trois millions de tonnes par année.

Dans le cadre de cette évaluation fédérale, l'ACEE a publié en juillet un « rapport provisoire » en vue de la « consultation publique » tenue en plein été et qui se termine le lundi 13 août. En plus de son volumineux rapport, l'Agence a mis en ligne plusieurs documents déposés par différents intervenants, dont une « analyse » de 337 pages produite par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) du Québec.

En annexe de ce document du MDDELCC, on trouve une analyse économique datée du 21 mars 2018 et qui remet sérieusement en doute la viabilité de ce projet. Le document est signé par Dick McCollough, économiste senior à la direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique du ministère de l'Environnement du Québec.

« Malgré le ton optimiste des gestionnaires d'Ariane Phosphate et des autorités portuaires constaté dans les communiqués et les documents officiels, la situation financière de Ariane Phosphate semble précaire, sinon insoutenable à court et moyen termes, en raison principalement de l'importance des

VOIR PAGE A 4 : MINE

## D

Pour suivre l'actualité en continu et lire nos critiques de spectacles, consultez nos plateformes numériques.

## INDEX

Avis légaux..... A4  
Culture..... B7  
Décès..... B2  
Éditorial..... A6  
Grille TV..... B7  
Idées..... A7  
Météo..... B6  
Monde..... B1  
Mots croisés..... B6  
Petites annonces..... B2  
Sports..... B4  
Sudoku..... B6

## Les mots de la mer

Le romancier et marin d'origine bretonne Yann Queffélec s'offre un *Dictionnaire amoureux de la mer*

CHRISTIAN DESMEULES  
COLLABORATEUR  
LE DEVOIR

C'est une invitation à prendre le large qui se déploie en 650 pages passionnées et instructives, et où figure 3298 fois le mot mer. Une centaine d'entrées consacrées tour à tour à l'Antarctique, au cap Horn, à la Méditerranée ou à la Baltique, à Éric Tabarly et à Robinson Crusoe dans un livre dans lequel un homme tente de dire le lien viscéral qu'il éprouve pour l'océan, les gens de mer, les îles et « cette liberté que l'horizon marin procure aux sens comblés ».

Loin de l'abécédaire habituel, l'écrivain d'origine bretonne, né à Paris en 1949, livre avec son *Dictionnaire amoureux de la mer* un récit très personnel, particulièrement fluide, où toutes les entrées paraissent s'arrimer les unes aux autres.

Yann Queffélec, Prix Goncourt en 1985 pour *Les noces barbares*, son deuxième roman, a abordé son sujet avec la liberté du romancier. Fantaisie, invention, souvenirs, cris d'alarme, son *Dictionnaire* est un peu tout cela. Auteur de 23 romans et de plusieurs autres ouvrages, dont un *Dictionnaire amoureux de la Bretagne* (Plon, 2013), Yann Queffélec a grandi près de l'Aber Ildut, face à l'île d'Ouessant dans le Finistère breton.

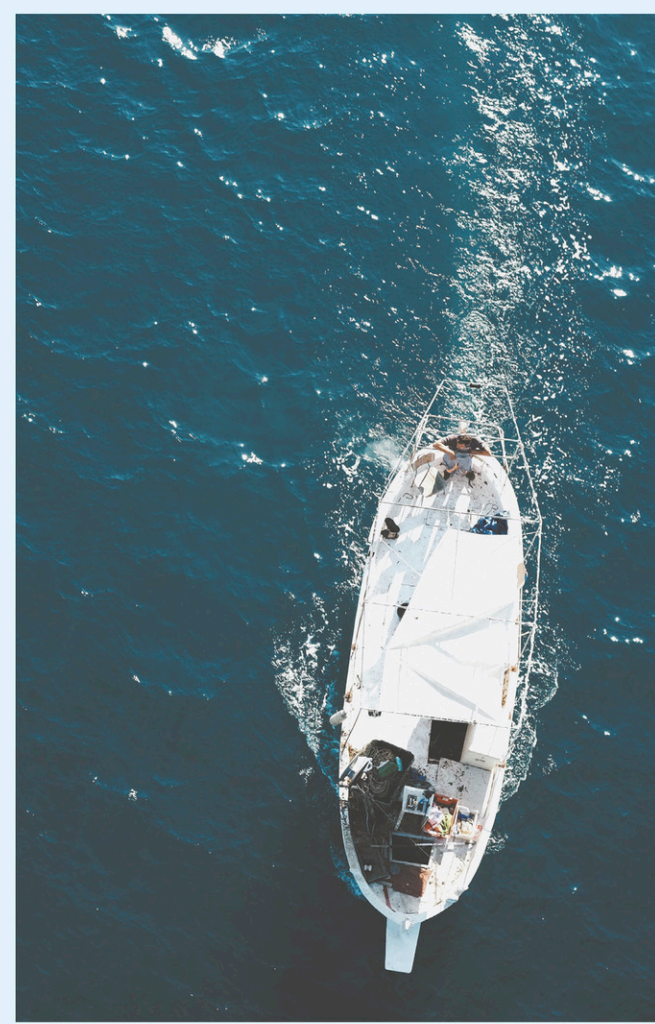
« J'ai presque su godiller avant de savoir marcher », confie au téléphone cet écrivain amoureux fou de la mer, confiné ce jour-là dans l'étuve parisienne plutôt que respirant l'air iodé de sa Bretagne tant aimée, véritable archipel atlantique qui forme à ses yeux « le cœur d'une étoile de mer ».

Vu d'ici, même si l'affirmation porte sans doute sa part de cliché, on a un peu l'impression que tous les Bretons savent naviguer, qu'ils sont du même sang de marin que Jacques Cartier, le tout premier des Français à avoir foulé notre sol.

« Vous savez que c'était mon frère, Jacques Cartier! Et c'est d'ailleurs de l'histoire pas si ancienne que ça », s'enthousiasme Yann Queffélec, qui se rappelle avoir été frappé par la « poésie bretonne » des lieux lors de sa toute première visite à Québec.

« Ce n'est pas un cliché du tout, poursuit-il. Les Bretons, ils sont un peu tout. Ce sont des migrants, ce sont des gens de l'ailleurs. Ils sont prêts à partir et sont toujours un peu de passage là où ils sont. Et même quand ils sont paysans, ils peuvent se transformer en marins très rapidement. Puisqu'il faut y aller, on y va, on bouge, et on bouge par la mer. Et à côté de ça, il y a un peuple

VOIR PAGE A 2 : DICTIONNAIRE



Marin lui-même, Yann Queffélec a pris la mer un nombre incalculable de fois et est passé tout petit des canots à rame aux voiliers, des baies abritées au grand large.

IVAN BJELAJAC UNSPLASH



## EN BREF

## Grève à Loto-Québec dès vendredi : 450 syndiqués dénoncent les offres patronales

Les quelque 450 syndiqués de Loto-Québec, membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), déclencheront une grève de trois jours, vendredi. Il s'agit d'employés des technologies de l'information, des communications, des ventes et du marketing, des finances et de l'approvisionnement, de l'immobilier et du secteur juridique. Le syndicat dénonce les offres patronales, surtout en ce qui concerne la sécurité d'emploi, tandis que Loto-Québec soutient avoir déposé une « offre généreuse » à ses professionnels syndiqués du SPGQ. Selon le président du SPGQ, Richard Perron, l'intégration par l'employeur de la notion de « spécialité unique » rendrait possibles des mises à pied ciblées sans égard à l'ancienneté. De plus, ajoute-t-il, l'employeur veut une totale liberté pour avoir recours à la sous-traitance en tout temps.

La Presse canadienne

La parution du *Survenant*, événement historique

La parution en 1945 du roman *Le Survenant*, de Germaine Guèvremont, sera désormais un « événement historique » au Québec, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Profitant de la journée « Le 12 août, j'achète un livre québécois », la ministre de la Culture, Marie Montpetit, en a fait l'annonce dimanche, décrivant l'ouvrage comme « une œuvre phare de la littérature québécoise ». « *Le Survenant* est un roman qui dépeint avec verve la réalité rurale d'une certaine époque. M<sup>me</sup> Guèvremont a su s'imposer comme femme de lettres, posant un regard plein d'humanité sur la société », dit-elle. Le roman raconte comment la communauté d'une petite ville du Québec a été bouleversée par l'arrivée d'un étranger. Traduite dans plusieurs langues, l'œuvre a valu à son auteure de nombreux prix et fut adaptée à la radio, à la télévision et au cinéma.

Le Devoir

## Trudeau en visite à Fredericton

FREDERICTON — Deux jours après que quatre personnes ont été tuées dans un quartier paisible du Nouveau-Brunswick, le défilé de la Fierté de Fredericton a eu lieu dimanche, le maire de la ville déclarant qu'il y avait « moyen de célébrer » même au cœur de cette période de deuil. Le premier ministre, Justin Trudeau, a assisté à un événement lié à la Fierté et a rencontré des policiers et leurs familles en présentant ses condoléances à la communauté. S'exprimant lors d'une conférence de presse samedi, le maire, Mike O'Brien, a affirmé que le défilé était une façon pour les résidents de Fredericton de commencer à guérir à la suite des tirs qui ont tué Bobbie Lee Wright, Donnie Robichaud et les policiers Robb Costello et Sara Burns.

La Presse canadienne

## Rectificatif

Le titre de l'article « Éric Caire à contresens de son parti », publié samedi dernier en page 1, était inadéquat puisqu'il laissait entendre erronément que le député caquiste Éric Caire adoptait une position contraire à celle de son parti en matière de transports et d'infrastructures. Nos excuses.

## JUSTICE

## Monsanto aurait dû adopter un principe de précaution

ALEXIS RIOPEL  
LE DEVOIR

La science ne se règle pas à la cour de justice, mais la responsabilité des entreprises, si. Le récent jugement dans l'affaire Dewayne Johnson contre Monsanto ne scelle pas le débat scientifique sur le glyphosate, mais il suggère que le géant de l'agrochimie aurait dû adopter le principe de précaution pour mieux protéger son client.

Vendredi dernier, la Cour supérieure de la Californie a condamné Monsanto à dédommager à la hauteur de 289 millions de dollars américains un jardinier atteint d'un cancer apparemment causé par les herbicides à base de glyphosate de la multinationale. Le plaignant, Dewayne Johnson, souffre d'un lymphome non hodgkinien et les médecins lui donnent moins de deux ans à vivre.

« La littérature scientifique n'explique pas comment les herbicides à base de glyphosate provoquent des lymphomes non hodgkiniens, mais on voit tout de même une association au niveau épidémiologique », affirme Élyse Caron-Beaudoin, toxicologue et postdoctorante en santé publique à l'Université de Montréal. « Il n'y a pas de consensus, mais il y a suffisamment de petits drapeaux rouges pour adopter le principe de précaution », juge-t-elle.

« Très clairement, le glyphosate et ses adjuvants [les autres substances qui entrent dans la composition du Roundup] sont des substances cancérigènes », déclarait d'ailleurs le Dr William Robert Sawyer, expert en toxicologie témoignant au procès californien. « Les additifs augmentent la cancérigénité du glyphosate par plusieurs mécanismes », ajoutait-il.

Depuis quelques années, les grandes agences environnementales et sanitaires se divisent sur la question des herbicides à base de glyphosate comme le Roundup. Des études sur des cellules humaines et des souris ont montré un effet cancérigène, mais les conséquences dans un contexte réel sont moins claires. En toxicologie, tout est affaire de dose. Or, dans le cadre de son travail, M. Johnson était exposé à de très fortes doses d'herbicide.



Il en aspergeait de grandes quantités à partir d'un réservoir de 200 litres fixé à son camion. Le vent soufflait parfois le produit dans sa direction, en enduisant son visage, a rapporté son avocat.

Selon le verdict, Monsanto aurait mal protégé M. Johnson en n'insistant pas assez sur les risques que représente une forte exposition à ses herbicides. La « négligence » de la multinationale a significativement contribué aux préjudices du jardinier de 46 ans, tranchait le jury.

La maladie de M. Johnson aurait pu être évitée, remarquait le Dr Sawyer lors de l'audience. « S'il y a des avertissements clairs, si les utilisateurs savent qu'ils ont affaire à un cancérigène et qu'il est utilisé en quantités limitées sans produire des aérosols qui circulent dans l'air, alors [les herbicides à base de glyphosate] peuvent être utilisés [de manière sécuritaire]. »

## Auteurs fantômes

Le jury s'est aussi entendu pour dire que « des preuves claires et convaincantes montrent que Monsanto a agi avec malveillance ou oppression ». Au procès, de nombreux documents mis au jour en juin 2017 par le journal *Le Monde*, sur-

nommés les « Monsanto papers », ont convaincu le jury de la mauvaise foi de l'entreprise. Au deuxième jour de l'audience, le 10 juillet, l'avocat du plaignant a réalisé un interrogatoire très serré avec William Heydens, le responsable de la sécurité des produits chez Monsanto, dont les pratiques peu intégrées avaient été mises en lumière dans les « Monsanto papers ».

M. Heydens aurait organisé la rédaction d'un article scientifique par des « auteurs fantômes », employés de Monsanto, avant de demander à des chercheurs externes d'y apposer leur signature. Cette supercherie avait pour objectif de répondre au Centre international de recherche sur le cancer, une agence qui dépend de l'ONU, qui classait le glyphosate « cancérigène probable », en mars 2015.

Samedi, Monsanto et son propriétaire, Bayer, ont défendu l'innocuité du glyphosate et ont indiqué qu'ils porteraient la décision en appel. Plus de 4000 plaintes similaires à celle de M. Johnson sont en attente.

Avec l'Agence France-Presse et Associated Press

**Dewayne Johnson enlacé l'un de ses avocats après la lecture du verdict de son recours contre Monsanto, à San Francisco, vendredi.**

JOSH EDELSON  
AGENCE  
FRANCE-PRESSE

## Documenter la mer

## DICTIONNAIRE

SUITE DE LA PAGE A 1

breton riverain qui est extrêmement navigateur et qui l'a prouvé au cours de son histoire. »

Marin lui-même, l'écrivain a pris la mer un nombre incalculable de fois, a passé tout petit des canots à rame aux voiliers, des baies abritées au grand large. « Tout de suite, très jeune, j'ai été sensible à la beauté des lieux, à l'horizon, aux odeurs, à la marée qui montait et qui descendait. »

Et de son propre aveu, il s'agit d'une passion qui ne résiste à aucune explication rationnelle. « Pourquoi j'aime la mer? Je n'en sais rien. Montaigne n'a qu'à répondre à ma place: parce que c'est elle, parce que c'est moi. Et voilà tout. Elle, moi. Simple comme l'amour, un peu trop simple », écrit-il. « J'aime bien qu'il y ait un mystère des sentiments que l'on éprouve pour les choses et qui nous portent vers elles, ajoute-t-il en entrevue. Pour moi, c'est totalement mystérieux et ça me va très bien. »

Tout comme l'amour, la mer porte en

elle un risque de naufrage. Cet élément de danger inhérent à l'univers maritime peut-il aussi nourrir la passion?

« Quand on aime la mer, ça veut aussi dire qu'on aime la vie », croit l'écrivain.

« Bien sûr, il y a cette sensation du danger, avec laquelle on joue un tout petit peu. C'est dangereux, je ne dirais pas que ça fait partie du plaisir d'aller sur l'eau, mais un tout petit peu quand même... On sait que l'on est un tant soit peu courageux lorsqu'on va d'un endroit à un autre en doublant des caps, en parcourant de longues distances sur l'eau. Et le fait d'arriver à bon port donne un léger sentiment de fierté, non pas parce qu'on a été plus fort que la mer, mais parce qu'on a été épargné par la nature. On a bien fait son métier d'homme, on a tenu compte de la météo. Et quand il fallait faire face, on était présent. Il y a aussi une conquête de soi-même à travers la mer qui est gratifiante », reconnaît-il.

Il est membre en règle de la sélecte association des Écrivains de marine, un véritable corps de la marine française créé en 2003 à l'initiative de Jean-François Deniau, qui vise entre autres à « favoriser la propagation et la préservation de la culture et de l'héritage de la mer ». Elle compte aussi en ses rangs une vingtaine de *happy few* portant le grade officiel de capitaine

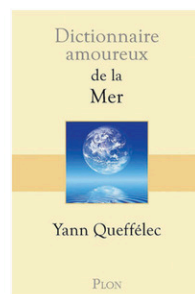
de frégate, tels que Didier Decoin, Erik Orsenna, Isabelle Autissier, Jean Rolin, Jean-Christophe Rufin et même Sylvain Tesson.

En plusieurs endroits de son *Dictionnaire*, l'écrivain dresse un constat plutôt alarmant de l'état de la mer et des océans. L'environnement surchauffe, la pollution s'étend, la planète et les océans multiplient les signaux de détresse. Mais la nature optimiste de l'écrivain prend malgré tout le dessus. « En réalité, je crois que ce n'est pas foutu, la mer, assure l'auteur du *Charme noir* et de *Ma première femme*. Et pourtant, tous les chiffres sont là pour nous dire le contraire. Mais on est des hommes. On est là pour que ça ne soit pas foutu. »

Tout comme on lance une bouteille à la mer, Yann Queffélec refuse d'abandonner l'espoir. « Même si on a toutes les preuves que la mer ne peut pas se redresser de tous les maux qu'on lui inflige, je ne sais pas comment, mais je pense qu'elle va s'en remettre. Je crois en l'homme et je suis sûr qu'il y arrivera. Mais il n'y a pas de doute, chacun doit se sentir responsable de toutes les mers en même temps et à chaque instant. »

Dictionnaire amoureux de la mer

Yann Queffélec, Plon, Paris, 2018, 650 pages



Résultats des tirages du : 2018-08-11

**LOTTO 649** 02 09 16 34  
27 38 41 compl.

**Quebec 49** 15 23 28 39  
29 31 37 compl.

1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 24812313-01

Prochain gros lot (approx.) : 20 000 000 \$

**EXtra** 0671939

---

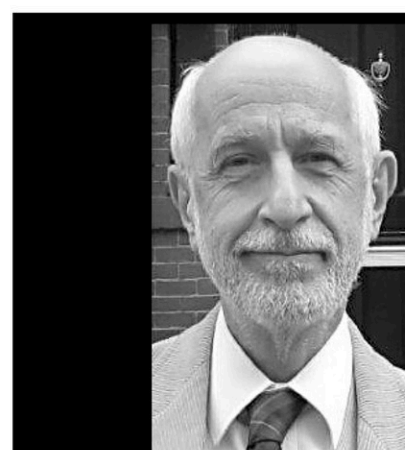
Résultats des tirages du : 2018-08-10

**LOTTO MAX** 02 09 18 33 36 40 49 COMPL. 38

Prochain gros lot (approx.) : 16 000 000 \$

**EXtra** 9519082

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



## Congédié?

Voyez

**François Gendron**  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

# Libéraux et caquistes promettent une campagne « positive »

Les élections seront déclenchées le 23 août, mais les premières promesses sont déjà lancées

MARIE-MICHÈLE SIOUI  
À STOWE, VERMONT  
LE DEVOIR

Les chefs libéral et caquiste Philippe Couillard et François Legault n'ont pas attendu le déclenchement des élections générales, le 23 août, pour formuler une première promesse. La campagne électorale sera « positive », ont-ils tous les deux attesté dimanche.

Pas d'attaques personnelles sur « le caractère ou la personnalité » et pas de référence à la vie privée: en marge d'une mission politique au Vermont, le premier ministre Philippe Couillard est allé jusqu'à « définir les termes » d'une campagne positive, axée sur « les propositions concrètes ».

« Mais ce n'est pas vrai que la politique n'a pas également un élément de débat contradictoire », a-t-il tout de suite ajouté.

« Je suis certain [...] que M. Legault va critiquer certaines de nos politiques. Est-ce que je peux, moi aussi, critiquer certaines de ses propositions quand elles sont en contradiction ou ont un certain manque de cohérence ? », a-t-il demandé.

De Shawinigan, où il tenait un caucus avec ses candidats annoncés, le chef caquiste, François Legault, a formulé le même type d'engagement, non sans décocher une flèche en direction du directeur des relations médias du premier ministre. « Vous avez vu les attaques. Regardez [...] Charles Robert; je ne sais pas s'il dort la nuit, mais à peu près toutes les dix minutes, il envoie quelque chose de négatif [sur son compte Twitter] », a-t-il déclaré dans un point de presse.

Derrière ses airs de « grand sage », Philippe Couillard approuve vidéos, sites Web et autres « publicités négatives » s'en prenant à l'équipe caquiste, a ajouté François Legault.

« On doit mériter [la] confiance en ignorant les campagnes négatives de nos adversaires. On doit mériter cette confiance en allant voir les Québécois, avec nos idées, avec notre équipe », a-t-il continué.

## Une campagne longue

Ces idées, les divers partis auront 39 jours pour les présenter aux Québécois. Devant une foule réunie pour souligner la fin du congrès des jeunes libé-



Philippe Couillard a pris la parole devant une foule rassemblée dans le cadre du congrès des jeunes libéraux, à Montréal, samedi soir.  
GRAHAM HUGHES  
LA PRESSE  
CANADIENNE

raux à Montréal, Philippe Couillard a annoncé samedi avoir choisi d'utiliser le nombre maximum de journées de campagne autorisées par la loi.

« J'ai immédiatement constaté que le nombre de jours effectifs de campagne était assez réduit », a-t-il expliqué. La pause de la fête du Travail et l'obligation de se rendre dans la métropole pour trois débats télévisés ne laissent pas assez de temps au chef libéral pour présenter ses « engagements concrets » dans les régions du Québec, a-t-il fait valoir.

Tant mieux, ont répondu tour à tour ses adversaires péquistes, caquistes et solidaires. Ils se sont tous dits « prêts » à en découdre avec les troupes libérales, qui commencent la campagne avec un léger désavantage sur la CAQ dans les sondages. « On a l'occasion de faire

l'histoire », a d'ailleurs souligné François Legault à Shawinigan, en répétant qu'il ne tenait « rien pour acquis ».

« Les risques [d'une longue campagne], c'est qu'il y ait un manque de cohésion », a-t-il néanmoins reconnu. « Mais il n'y en a pas, de manque de cohésion », s'est-il empressé d'ajouter.

Philippe Couillard s'est quant à lui gardé de confirmer la rumeur voulant qu'il ait choisi une campagne longue pour mieux faire trébucher ses adversaires — et notamment François Legault. « Si leurs politiques ne sont pas aussi fortes que les nôtres, c'est ce qui peut arriver [qu'ils trébuchent]. Ce que je peux contrôler, c'est la force de nos propositions », a-t-il déclaré.

avec Marco Bélair-Cirino

## Pour la « liberté artistique »

Le premier ministre libéral, Philippe Couillard, s'est opposé samedi à une proposition de l'aile jeunesse de son parti, qui souhaitait lier les subventions du domaine culturel à la représentation des « communautés minoritaires » et autochtones. « Je résiste beaucoup à l'idée de l'État qui porte un jugement sur une œuvre artistique », a-t-il déclaré. « Je crois que la liberté artistique, elle est fondamentale. » Quelques heures plus tôt, les membres de la Commission jeunesse du Parti libéral adoptaient — non sans débats passionnés — une proposition « incitant la Société de développement des entreprises culturelles et le Conseil des arts et lettres du Québec à adopter un processus d'octroi des subventions plus rigoureux afin d'inciter les producteurs et scénaristes à inclure davantage les communautés minoritaires et les autochtones » dans les productions artistiques « qui concernent leurs traditions culturelles et historiques ».

# Legault se présente comme un futur « premier ministre économique »

Le chef de la CAQ attaque le PLQ sur l'économie, son terrain de prédilection

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
À SHAWINIGAN  
LE DEVOIR

François Legault sonne la charge contre le Parti libéral du Québec sur le terrain de l'économie, où la Coalition avenir Québec peut « faire plus » et « faire mieux », selon lui.

À 10 jours du coup d'envoi (officiel) de la campagne électorale, le favori des sondages s'est dit prêt à relever « le grand défi économique du Québec » en ce moment: « créer des emplois mieux payés ». « On a une pénurie d'emplois à 30, 40 dollars de l'heure », a-t-il souligné dans un discours économique d'une vingtaine de minutes, dimanche à Shawinigan.

Se présentant comme un « premier ministre économique » en attente, M. Legault dit avoir élaboré des « plans » — dont un favorisant le développement du plein potentiel de chaque Québécois pour lequel il éprouve une grande fierté — dont le déploiement se traduira inévitablement par une hausse du revenu moyen au Québec. « Il n'y a aucune chance que Philippe Couillard travaille sur des solutions parce qu'il ne reconnaît même pas le problème », a soutenu l'homme de 61 ans au milieu d'une scène extérieure aménagée. À un jet de pierre de la tour de la Cité



François Legault a dit dimanche vouloir mettre plus d'argent dans les poches des familles de la classe moyenne.  
PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

de l'énergie, le chef caquiste a aussi insisté sur la nécessité de trouver de nouveaux débouchés à l'électricité québécoise pour accroître la « richesse » de la « nation québécoise »: une richesse qu'il voit comme un « moyen pour mieux s'occuper de nos enfants, pour mieux s'occuper de nos aînés [et] pour mieux remettre de l'argent dans le portefeuille

**M. Legault s'est dit déterminé dimanche à améliorer l'« efficacité » de l'État québécois**

des familles de la classe moyenne qui en ont bien besoin ».

D'autre part, M. Legault s'est dit déterminé dimanche à améliorer l'« efficacité » de l'État québécois. « Il y a encore du gaspillage! Il y a encore beaucoup de bureaucratie! » a-t-il lancé quoiqu'avec moins de conviction que durant la campagne électorale de 2014. À 50 jours du scrutin, il a refusé de chiffrer le nombre de postes de fonctionnaires qu'un gouvernement caquiste pourrait abolir dans un premier mandat de quatre ans. « Je ne veux pas vous livrer mon cadre financier aujourd'hui », a-t-il répondu à un journaliste l'interrogeant à ce sujet. Cependant, M. Legault a promis, la main sur le cœur, de ne pas abolir des services à la population s'il est appelé à diriger le prochain gouvernement. « Il n'est pas question de couper des services », a-t-il affirmé sans détour devant une poignée de spectateurs.

## Du neuf

Le chef caquiste était entouré dimanche de plus de 90 personnes qui porteront les couleurs de sa formation politique aux quatre coins du Québec. « Je veux vous dire une chose: c'est prenable partout », a-t-il lancé, ajoutant du même souffle rien « [tenir] pour acquis ». Il s'est engagé à « donner tout ce qu'il a »

pour « tourner la page sur 15 longues années libérales » dans un discours tenu exclusivement en français — ce qui n'a pas passé inaperçu. M. Legault est persuadé que l'électorat anglophone ne lui en tiendra pas rigueur d'avoir fait une allocution dans la « langue officielle » de l'État québécois à Shawinigan. « Ce dont ils [les anglophones] veulent être certains, c'est qu'il n'y aura pas de référendum sur la souveraineté du Québec. Je suis clair en français et en anglais: jamais un gouvernement de la CAQ ne va organiser un référendum », a-t-il déclaré en anglais.

## En cas de victoire ?

Par ailleurs, M. Legault a répété dimanche ne pas vouloir « réfléchir à ce qui va se passer après le 1<sup>er</sup> octobre ». Du coup, il évaluera la possibilité de participer au Sommet de la Francophonie, en octobre, seulement s'il remporte les élections générales.

En revanche, le chef de la CAQ a indiqué dimanche qu'il stopperait le projet éolien d'Apuiat, même si celui-ci créait de 300 à 400 emplois sur la Côte-Nord, s'il se retrouve derrière les commandes de l'État. « On doit vendre de l'électricité avant d'en fabriquer plus », a-t-il fait valoir.

# Québec approuve le projet minier d'Ariane Phosphate

## MINE

SUITE DE LA PAGE A 1

investissements requis pour l'ensemble du projet, de la faiblesse des prix [du phosphate sur les marchés], d'un marché saturé et de l'absence de partenaires financiers», souligne-t-il en conclusion de son analyse.

«Aussi, sans même prendre en compte les différents enjeux environnementaux et sociaux associés aux trois composantes du projet minier [la mine, le chemin d'accès au terminal portuaire et le terminal], le projet pris dans son ensemble ne semble pas justifiable économiquement à court ou moyen terme, sur un horizon d'au moins 10 ans», ajoute M. McCollough.

L'économiste rappelle que le contexte du marché du phosphate (l'apatite est composée de phosphate) semble pour le moins incertain pour les prochaines années. Selon les prévisions de la Banque mondiale, le prix de la tonne de phosphate, qui se situe sous les 100 \$ US depuis plus de deux ans, ne devrait pas atteindre 125 \$ avant au moins 2030. Or, selon les données d'Ariane Phosphate citées par l'économiste du MDDELCC, le seul de rentabilité du projet se situerait entre 125 \$ et 130 \$ la tonne.

Preuve que le marché international est difficile, l'autre projet de mine d'apatite dont le gouvernement du Québec est actionnaire, Mine Arnaud, à Sept-Îles, est toujours au point mort malgré son approbation en mars 2015

et les millions injectés par Québec. Ariane Phosphate, dont la mine à elle seule nécessiterait des investissements de plus de 1,2 milliard de dollars, ne doute pourtant pas de la rentabilité de son projet. «Pour nous, Mine Arnaud ou le futur projet au Sénégal ou les études d'une expansion au Pérou sont des projets dans "l'environnement phosphate" dont nous devons tenir compte mais qui n'ont pas d'impact sur la suite des choses pour Ariane. L'année 2021 est un point de rupture sur les marchés et nous devons être prêts pour utiliser cette fenêtre pour livrer notre production», explique le chef des opérations, Jean-Sébastien David.

Au moment d'approuver la construction de cette importante mine à ciel ouvert, le 22 décembre 2015, le premier ministre Philippe Couillard avait pour sa part affirmé que le projet «présente un potentiel de retombées économiques important pour le Québec». Son gouvernement a d'ailleurs injecté jusqu'à présent 3,4 millions de dollars dans le projet.

### Port à revoir

L'analyse produite par le MDDELCC dans le cadre de l'examen de l'ACEE remet par ailleurs en question la construction de l'imposant terminal maritime d'exportation, tel qu'il est prévu par l'Administration portuaire du Saguenay, promoteur de ce projet de 260 millions.

Pour le moment, il est prévu de construire un port «multi-usagers» à Sainte-Rose-du-Nord, sur la rive



nord du Saguenay, à cinq kilomètres du parc marin. «En fonction du développement probable dans ce secteur du territoire qui amènera des projets potentiels, un quai multi-usagers peut éviter d'avoir une demande de multiplication des infrastructures dans l'avenir», explique le directeur, commercialisation et projets, Frédéric Lebrun.

Cette portion du projet n'a pas été étudiée dans le cadre de l'évaluation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) menée en 2015, puisque le promoteur estime que le projet est de compétence fédérale. Dans son rapport, le BAPE soulignait pourtant que le projet minier devrait être autorisé seulement à la suite d'une évaluation environne-

mentale québécoise du projet de port. Les experts du MDDELCC estiment aujourd'hui qu'il n'est pas possible de «conclure à l'acceptabilité environnementale» d'un tel terminal, qui aurait une longueur de 280 mètres sur la rive du Saguenay. Ils soulignent ainsi qu'«un empiètement supplémentaire significatif sur le fond marin, en rive ou en milieu terrestre serait occasionné par la présence d'infrastructures d'un tel équipement», mais aussi que «son implantation modifierait de façon importante et irréversible le paysage du fjord».

Dans ce contexte, ils recommandent la construction d'une infrastructure «de moindre envergure», uniquement destinée au projet d'Ariane Phosphate.

**Plus de 225 navires commerciaux remontent chaque année le Saguenay en traversant le parc marin. Le quai à construire pour le projet Ariane Phosphate ajouterait 140 de ces navires.**

ALEXANDRE SHIELDS

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

### Appel d'offres

#### Montréal

Direction générale adjointe  
– Services institutionnels  
Service de l'approvisionnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 13h30 à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

**Catégorie : Biens et services**

**Appel d'offres : 18-17051**

**Descriptif :** Acquisition d'une solution de gestion de file d'attente et de rendez-vous

**Date d'ouverture :** Le jeudi 13 septembre 2018

**Dépôt de garantie :** Aucun

**Renseignements :** Robert Normandeau, agent d'approvisionnement : 514-868-3709

**Visite obligatoire :** Non

**Appel d'offres : 18-17178**

**Descriptif :** Aménagement d'un (1) camion fourgon Sprinter en poste de commandement mobile à technologie hybride

**Date d'ouverture :** Le jeudi 6 septembre 2018

**Dépôt de garantie :** 2% (cautionnement et/ou chaque visé)

**Renseignements :** Renée Veillette, agent d'approvisionnement : 514-872-1057

**Visite obligatoire :** Non

**Appel d'offres : 18-17215**

**Descriptif :** Fabrication et installation de modules d'affichage libre sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal

**Date d'ouverture :** Le jeudi 13 septembre 2018

**Dépôt de garantie :** DIX POUR CENT (10%) du montant de sa soumission, incluant les taxes (cautionnement et/ou chaque visé)

**Renseignements :** Badre Eddine Sakhi, agent d'approvisionnement : 514-872-4542

**Visite obligatoire :** Non

**Catégorie : Services professionnels**

**Appel d'offres : 18-16876**

**Descriptif :** Services professionnels pour la fourniture, installation et mise en service de l'éclairage architectural de la Gare Viger et de son système de contrôle intelligent-12 mois

**Date d'ouverture :** Le mardi 11 septembre 2018

**Dépôt de garantie :** 10% (cautionnement et/ou chaque visé)

**Renseignements :** Daniel Léger, agent d'approvisionnement : 514 872-1059

**Visite obligatoire :** Non

**Appel d'offres : 18-17156**

**Descriptif :** Acquisition de services professionnels en architecture d'affaires

**Date d'ouverture :** Le jeudi 20 septembre 2018

**Dépôt de garantie :** Aucun

**Renseignements :** Pierre L'allier, agent d'approvisionnement : 514 872-5359

**Visite obligatoire :** Non

**Documents :** Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 13 août 2018

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 13 août 2018

Le greffier de la Ville,  
Yves Saindon, avocat

### exo

#### Appel d'offres public

Le Réseau de transport métropolitain («exo») demande des soumissions pour les biens ou services, ou l'exécution des travaux, suivants :

**Déneigement du terminus Mansfield**

**Numéro : 1001816**

Les documents et conditions de la présente demande sont diffusés par le site internet du système électronique d'appel d'offres, à l'adresse :

[www.seao.ca](http://www.seao.ca)

Pour être valablement reçue, toute soumission doit être déposée au siège de exo, situé au 700, rue de La Gauchetière Ouest, 26e étage, Montréal (Québec) H3B 5M2, durant les heures d'ouverture de celui-ci, **AU PLUS TARD LE 31 AOÛT 2018 à 14h00**, heure légal.

Une ouverture publique des soumissions reçues suivra au même lieu.

Exo ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Avis donné à Montréal, Québec, par :

**Erin Geldard**

*Directrice exécutive – Approvisionnement et Gestion immobilière*

RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

### Appel d'offres

#### Lachine Montréal

Direction des travaux publics

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant **10 h 30**, à la date ci-dessous mentionnée, à la mairie d'arrondissement de Lachine, à l'attention de M. Mathieu Legault, secrétaire d'arrondissement, 1800, boul. Saint-Joseph, Lachine (Québec) H8S 2N4 pour :

**Catégorie :** Travaux

**Appel d'offres :** LAC-PUB-1822

**Descriptif :** Travaux de réfection de la toiture du Marché public à l'arrondissement de Lachine

**Date d'ouverture :** 29 août 2018

**Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission

**Visite supervisée des lieux :** N/A

**Renseignements :** Pour renseignements : [lachinegreffe@ville.montreal.qc.ca](mailto:lachinegreffe@ville.montreal.qc.ca)

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumissions en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO. Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du cahier des charges.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

L'arrondissement de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 13 août 2018.

Mathieu Legault  
Secrétaire d'arrondissement

### Avis public de notification

(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à ALEXANDRE MARCHAND de vous présenter au Palais de Justice de Gatineau au 17, rue Laurier à Gatineau afin de récupérer la déclaration du tiers-saisi.

Le présent avis est publié à la demande de JEAN FRANCOIS POULIOT, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier la déclaration du tiers-saisi dans le dossier numéro 550-02-043731-181.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Gatineau, le 13 août 2018

Hugo Philippe, huissier de justice #909

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis de la clôture de l'inventaire de la succession Claudine CARTERON, en son vivant résidant au 95, chemin Haute-Rivière, Châteauguay, décédée le 8 décembre 2017, lequel inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Marie-Eve Brown, notaire, au 845, de la Menais, La Prairie.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis de la clôture de l'inventaire de la succession de Bertrand Cabana

Suite au décès de Bertrand Cabana, en son vivant domicilié au 6355, rue Réal, Saint-Hyacinthe, province de Québec, J2R 1P2, survenu le 5 mai 2018, Manuel Vincent et Frédérique Vincent, liquidateurs de la succession, ont procédé à l'inventaire requis par la Loi devant Me Chantal L'Heureux notaire, le 8 août 2018. Cet inventaire peut être consulté par tout intéressé, sur rendez-vous, à l'étude des notaires Lafontaine L'Heureux Lecours s.e.n.c.r.l., située au 905, avenue Du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6. Donné à Saint-Hyacinthe (Québec), ce 8 août 2018.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis de la clôture de l'inventaire de la succession de Pierre-Nicolas SABBAGH, 5187, Avenue Durocher, Montréal, Québec, décédé le 8 novembre 2017 à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur, le 9 août 2018. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Marie-Claude Leblanc, notaire, 560 boul. Jacques Bizard, bureau 101, Ile Bizard, Québec, H9C 2H2. Donné ce 9 août 2018 Marie-Claude Leblanc, Notaire

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis de la clôture de l'inventaire de la succession de Patricia Saputo, liquidateurs

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(C.C.Q., art. 795)

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Gérard FERREOL, en son vivant domicilié au 1-5340, rue Berri, Montréal, province de Québec, H2J 2S9, survenu le douze février deux mille dix-huit (12-02-2018), un inventaire des biens du défunt a été fait le 9 août 2018 devant Me Christopher DICECCA, notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Christopher DICECCA, notaire, sis au 6024, rue de Bordeaux, Montréal (Québec), H2G 2R7. Donné ce 9 août 2018

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

# Mine Ariane: trafic maritime en hausse dans le parc marin

ALEXANDRE SCHIELDS  
LE DEVOIR

L'examen fédéral du projet de terminal maritime où serait chargé le minéral d'Ariane phosphate permet de constater que le trafic maritime industriel augmentera de façon significative sur le Saguenay au cours des prochaines années, notamment en raison de la construction du nouveau port. Une situation qui pourrait nuire aux bélugas qui vivent dans le parc marin créé pour les protéger.

Selon l'Administration portuaire du Saguenay (APS), promoteur du projet, le «scénario maximal» d'utilisation du futur terminal équivaldrait à 140 navires par année en 2030. Un scénario qui signifie une augmentation de 60 % du trafic maritime, par rapport à la situation actuelle. Mais si on ajoute les autres projets en développement, dont le terminal de gaz naturel liquéfié Énergie Saguenay, plus de 635 navires pourraient remonter le Saguenay en 2030, soit une hausse de 180 %.

Après avoir évalué l'augmentation du trafic maritime et les mesures prévues par l'APS pour réduire le nombre de navires nécessaires pour le projet d'Ariane Phosphate, «Pêches et Océans Canada est d'avis que l'augmentation anticipée du trafic maritime liée au projet aurait un faible risque d'effet négatif sur la population de béluga de l'estuaire du Saint-Laurent», peut-on lire dans le rapport provisoire de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

Le ministère fédéral reconnaît néanmoins que ce «risque» s'ajoute aux autres éléments qui nuisent déjà au rétablissement de l'espèce, dont la pollution sonore dans leur habitat essentiel. Expert des bélugas depuis plus de 30 ans, Robert Michaud estime que «l'envahissement» de leur environnement acoustique est un enjeu à prendre au sérieux sur le Saguenay, puisque ces cétacés dépendent largement du son pour toutes les phases de leur vie.

D'ailleurs, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec ont annoncé cette année du financement pour des projets qui doivent notamment permettre de mieux comprendre comment évolue la pollution sonore dans l'habitat essentiel de l'espèce, dont le Saguenay fait partie.

**Si on ajoute les autres projets en développement, dont le terminal de gaz naturel liquéfié Énergie Saguenay, plus de 635 navires pourraient remonter le Saguenay en 2030, soit une hausse de 180 %.**



# Les sept vies d'un homme qui ne veut pas s'arrêter

Tour à tour sportif de haut niveau, arbitre, entraîneur, enseignant, commerçant et journaliste, Michel Fawaz a connu l'enfer du Liban en guerre avant d'immigrer à Montréal et de devenir prêtre orthodoxe

Michel Fawaz dans l'église d'Antioche de la Vierge Marie, à Montréal, qu'il a contribué à rénover  
JACQUES NADEAU  
LE DEVOIR



RELIGIEUX  
AUTREMENT

Dans le cadre de cette série estivale, *Le Devoir* présente les portraits de religieux et de religieuses atypiques, dont le parcours de vie est souvent étonnant. Troisième texte.

LISA-MARIE GERVAIS  
LE DEVOIR

**D**e journaliste sportif dans la ville de Beyrouth à archiprêtre d'une église orthodoxe de Montréal. Entre les deux, Michel Fawaz a eu une vie faite de guerre et de paix, de longs détours et de petits miracles.

« J'étais journaliste sportif au Liban, j'analysais les matchs à la télé et à la radio. J'étais connu, vous savez ? », lance le père Michel, qui a officié pendant 25 ans à l'église Antioche de la Vierge Marie d'Achuntsic avant de prendre sa retraite en janvier dernier. Athlète multisport de haut niveau, il fut avant cela enseignant, directeur du Département d'éducation physique à l'Université américaine et arbitre et entraîneur de basketball et de volleyball.

Fort de ses études en administration, il a même tenu la boutique Fawaz Sport avec son frère, qui était aussi un athlète accompli — tout comme ses sœurs d'ailleurs. « Le sport a toujours été important dans la famille », raconte l'homme à la stature imposante. Il suffisait de quelques arbres et de bouts de bois pour tracer les limites du terrain dans le sol. « J'ai même déjà tissé un filet à la main. »

**La religion toujours présente**

En filigrane, la religion avait toujours occupé une grande place; il avait même déjà sérieusement pensé à devenir moine. « Malgré tous les emplois que j'ai eus, j'ai toujours continué à enseigner la catéchèse dans les écoles. Ça restait dans mon cœur », dit le père Mi-

MICHEL FAWAZ



chel. Garçon à la voix d'or, il a été enfant de chœur jusqu'à ce qu'il soit nommé chanteur principal par l'archevêque de Beyrouth... à l'âge de 17 ans.

Petit, il est marqué par un événement qui l'ébranlera et influera sur sa vision comme prêtre.

C'était le 6 janvier, jour de l'Épiphanie où les évêques vont bénir les demeures. « Je jouais dans le jardin et l'archevêque est arrivé chez nous accompagné du diacre, du prêtre et de l'archiprêtre. C'était pour bénir notre maison », raconte-t-il, précisant que le cortège était aussitôt reparti après la bénédiction, sans égard aux maisons des voisins plus pauvres. « Ma mère m'avait dit que c'était parce que mon grand-père, qui était riche, avait payé l'archevêque en secret avec des pièces d'or. Je me suis toujours dit que, si je devenais prêtre un jour, j'allais bénir toutes les maisons. »

## De la guerre à la paix

En 1975, la guerre civile éclate au Liban. Michel et sa famille l'ont endurée pendant plus de 15 ans. « Ma maison a été bombardée trois fois. On dormait dans l'abri souterrain tous les soirs. C'était l'enfer », se rappelle-t-il.

Les chrétiens vivaient à Beyrouth-Est et les musulmans, à l'ouest. Mais lui devait tous les jours franchir la fameuse ligne verte séparant la ville en deux pour aller travailler et revenir chez lui. « J'ai été arrêté trois fois dans les *check points* », raconte-t-il. La dernière fois aurait pu être fatale. « Je travaillais comme analyste sportif à la télévision et dix personnes étaient venues me chercher à la porte de la station pour me tirer dessus. »

C'est son patron qui a vu ce qui se traitait par la fenêtre du 6<sup>e</sup> étage qui l'en a discrètement avisé. L'armée l'a finalement escorté jusque chez lui. « On a

décidé de tout quitter. »

Il avait 49 ans, une épouse — elle aussi athlète — et deux enfants. Un ami archiprêtre les a aidés à s'enfuir vers Chypre. Mais il n'y voyait pas d'avenir et savait, en revanche, que bon nombre de ses compatriotes avaient mis le cap vers le Canada. « Le consul canadien de Chypre m'a demandé ce que je voulais aller faire là-bas. Je lui ai répondu que je voulais sauver mes enfants. Il m'a dit : « Bienvenue au Canada ! » »

En arrivant ici, il lui fallait vite trouver un travail. Arrivé avant lui comme réfugié, le politologue Sami Aoun, qui avait été mis en contact avec Michel Fawaz, l'a fait entrer à Radio-Canada International. Il a été lecteur de nouvelles, puis affecté aux sports. « J'ai couvert les Jeux du Canada, même le hockey ! »

## Le désir d'être prêtre

En parallèle, il y a toujours ce fort désir d'être prêtre, qu'il assouvit finalement en étudiant la théologie en anglais à l'Institut St-Stephen, à la suggestion du métropolitain Philippe Saliba. Ce dernier ne voyait pas comment un journaliste sportif connu au Liban pouvait soudainement devenir prêtre à 50 ans et, trois ans plus tard, il fut donc surpris d'apprendre que Michel Fawaz avait bel et bien un diplôme en poche.

Négligeant tout le protocole requis, l'archevêque l'a finalement ordonné en une fin de semaine. « J'ai reçu un coup de fil du diacre à Radio-Canada le vendredi me disant que j'allais être ordonné le dimanche. Je n'avais même pas de costume noir à me mettre. Pour moi qui attendais ça depuis tellement d'années, c'était un miracle. »

La vie du père Michel venait complètement de changer. Tout était à bâtir. Il allait désormais consacrer sept jours

sur sept à sa communauté chrétienne orthodoxe, à visiter et à bénir des maisons — toutes, pas seulement celles des riches ! « Au début, j'ai visité une centaine de maisons à Dollard-des-Ormeaux, Rosemère, Mirabel, jusqu'à Trois-Rivières. C'est comme ça que ma paroisse a grandi. Nous sommes 1500 maintenant », s'enorgueillit l'archiprêtre. Être prêtre, c'est aussi — et surtout — écouter. « Près de 90 % de mon temps est consacré à régler des problèmes de familles, des chicanes de parents et d'enfants... et des divorces, dit-il en soupirant. Il y en a presque plus que des mariages. C'est triste. »

## La retraite à contrecœur

En janvier dernier, alors qu'il venait de célébrer 25 ans de prêtrise dans sa superbe église toute repeinte et décorée de nouvelles icônes grâce à ses efforts et à ceux des fidèles, le père Michel a été invité à prendre sa retraite.

Lui se sentait pourtant infatigable, mais c'est le métropolitain de l'Amérique du Nord, qui compte quelque 300 églises orthodoxes au Canada et aux États-Unis, qui en a voulu ainsi. « Ce n'est pas nous qui prenons la décision, c'est comme ça », explique l'homme, qui aura 80 ans au printemps prochain.

Malgré tout, la vie de l'ancien sportif — qui s'entraîne encore une heure par jour — semble plus occupée que jamais. « Je consacre mon temps à mes petits-enfants et j'ai des projets d'écoles et de maisons pour personnes âgées. Je suis aussi conseiller spirituel et je prépare un livre », énumère-t-il, enthousiaste. « Et j'ai le projet de faire chaque jour un discours sur l'Évangile que les gens pourraient écouter au téléphone. »

On sourit volontiers en imaginant que ce serait avec la fougue et la verve du commentateur sportif qu'il fut jadis à la radio et la télévision.

## III CONTRATS PUBLICS

## Les recettes magiques n'existent pas

L

e prix ou la qualité? En matière d'octroi des contrats publics, la réponse à cette question est aussi difficile à trancher que le sempiternel débat sur les origines de l'espèce. Aussi bien s'interroger sur qui, de l'œuf ou la poule, est venu en premier.

Ce débat sur le mode d'attribution des contrats publics, un des sujets au cœur des travaux de la commission Charbonneau, a repris récemment à la suite de la publication d'un projet de règlement visant à modifier les règles d'attribution des contrats de services professionnels au ministère des Transports et à la Société immobilière du Québec. Le ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics, Robert Poëti, veut permettre à ces deux organisations d'octroyer les contrats de services selon le mode du viaduc en premier.

La grogne est palpable. Le Parti québécois et la Coalition avenir Québec ont reproché au gouvernement Couillard de vouloir revenir aux bons vieux jours de la collusion. Sous le leadership de l'Association des architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ) et de l'Association des firmes de génie-conseil (AFG), plus d'une vingtaine d'organisations, et non les moindres,

BRIAN MYLES



ont souligné dans une lettre ouverte les risques inhérents à l'attribution des contrats de services au plus bas soumissionnaire. La qualité des ouvrages, voire même la sécurité du public, sera compromise, disent-ils. Les signataires, parmi lesquels figurent le Conseil du patronat, la Corporation des entrepreneurs généraux, l'Ordre des architectes, l'Ordre des ingénieurs, des universitaires et des environnementalistes évoquent même le douloureux souvenir de l'effondrement du viaduc de la Concorde, à Laval.

Les voix discordantes se font bien rares. Le président de Transparency International Canada, Paul Lalonde, juge qu'il n'y a rien d'anormal à faire du prix un critère prioritaire pour des projets normaux n'exigeant pas de prouesses techniques. « Je ne crois pas que le remplacement d'un système de lumière sur une autoroute ou la réparation des nids-de-poule nécessite qu'on choisisse la firme la plus expérimentée », a-t-il dit en guise d'illustration. C'est d'ailleurs le sens que le ministre Poëti attribue à sa démarche. L'attribution des contrats de services au plus bas soumissionnaire sera réservée aux cas d'exception, a-t-il assuré.

Les travaux de la commission Charbonneau ont démontré l'effet pernicieux de l'octroi des contrats publics au plus bas soumissionnaire, utilisé à partir de 2002, selon un système de pondération complexe en vertu duquel le prix comptait pour 85 % de l'évaluation d'une soumission et la qualité de l'ouvrage pour 15 %.

Pour éviter une « guerre de prix », les firmes de génie-conseil ont élaboré des stratagèmes de collusion, en s'échangeant les contrats à fort prix dans un club fermé qui a scandalisé les Québécois. Ce système a renforcé la domination des grandes firmes au détriment des petites, car elles étaient les seules en mesure de réduire les prix pour accaparer les contrats, quitte à se renflouer par la facturation des extras. Il a en outre réduit le critère de la qualité à sa plus simple expression. Pour autant que la sécurité du public n'était pas compromise, un projet passait avec succès le test de qualité. Loin de garantir le meilleur ouvrage au meilleur prix, ce système a assuré au contraire la prospérité de filous qui nous ont légué, d'un point de vue de l'architecture et de l'aménagement, la laideur et la banalité en héritage.

Les critiques oublient cependant que l'attribution des contrats selon le critère de la qualité ne donne guère de meilleurs résultats. L'évaluation des soumissions selon leur qualité étant largement subjective, cette méthode ouvre la porte au copinage entre les donneurs d'ouvrage et les fournisseurs de services, comme c'était le cas avant la réforme législative de 2002. Il n'y a rien de plus facile que de favoriser les firmes amies d'un régime dans un système basé sur l'évaluation de la qualité des ouvrages.

L'octroi des contrats publics au meilleur coût possible n'est malheureusement pas une science exacte. Prix ou qualité? Les deux méthodes peuvent cohabiter, selon la nature des ouvrages et des services requis. Au-delà de cette question, il faut aussi s'attarder à l'encadrement et à la supervision des processus d'attribution des contrats publics, à stimuler l'émergence de la concurrence dans des marchés fermés, notamment dans le domaine de l'asphaltage, à détecter et à empêcher les stratagèmes de collusion. C'est parce que les pouvoirs publics ont manqué de vigilance et d'éthique que le copinage et la collusion se sont installés à demeure pendant si longtemps au Québec, et non en raison d'un mode d'attribution des contrats en particulier. Ne l'oublions pas.

## LIBRE OPINION

## L'art n'est pas un sanctuaire

Étienne Beaulieu  
Écrivain et directeur des éditions  
Nota bene

Je m'insurge contre l'idée d'opposer l'art et l'idéologie, en faisant des artistes engagés dans des causes sociales des « idéologues qui n'aiment pas l'art », tel que cela a été exprimé par Patrick Moreau dans les pages du *Devoir*. Les artistes les plus marquants de notre société québécoise ont pour la plupart adhéré à un moment ou à un autre de leur parcours à une idéologie particulière et ont fait de leur art une manière de défendre ce point de vue.

Gaston Miron était souverainiste, Paul-Émile Borduas était matérialiste et prônait l'athéisme. Sans eux, pas de *Refus global*, ni de poésie du pays. Les toiles de Borduas expriment à merveille son matérialisme, dans sa vision cosmique d'une matière infinie dont la densité varie en intensité. Les poèmes de Miron sont écrits à même l'existence d'ici, dans la pâte des couleurs et des textures du territoire (« Le gris, l'agacé, le brun, le farouche/tu craques dans

la beauté fantôme du froid », « Les siècles de l'hiver »). Dire que ces artistes n'aimaient pas l'art me semble une absurdité.

J'ajouterais un autre nom qui m'est très cher, celui d'Ozias Leduc, qui a pourtant vécu sa vie en suivant les préceptes du christianisme, ce qui s'est reflété dans ses décors d'églises de Saint-Hilaire, de Sherbrooke, de Shawinigan, de Montréal et autres. L'historien de l'art Laurier Lacroix explique souvent qu'il faut cesser de séparer ses toiles de chevalet de ses œuvres de commandes ecclésiastiques, comme s'il s'agissait d'un art « neutre ». Les natures mortes de Leduc, comme ses célèbres *Trois pommes* de 1897 ne sont pas que des fruits déposés dans un bol de terre cuite et sur du bois mal raboté, car il s'agit aussi de la figuration de la Trinité chrétienne, c'est-à-dire d'une doctrine religieuse. Et je n'imagine personne dire d'Ozias Leduc qu'il n'aimait pas l'art.

Maintenant, l'auteur Nicole Brossard, traduite en de multiples langues, est aussi féministe. *Le désert mauve* (qui sera mis en scène bientôt par les productions



## LETTRES

## Du développement économique à la petite semaine

L'éditorial de Brian Myles du 10 août dernier sur la construction d'un parc éolien inutile sur la Côte-Nord a suscité chez moi la question suivante : l'achat inutile d'énergie par Hydro-Québec est-il au développement économique de la province ce que l'hypertrophie du myocarde est à l'insuffisance cardiaque : un moyen compensateur? Attention, ça finit toujours par décompenser si on n'y prend pas garde. Partout au Québec, on aménage de belles rivières avec des barrages hydroélectriques pour produire de l'électricité qu'Hydro est sommée par les politiciens d'acheter, même elle n'en a pas besoin. Avec l'éolien, c'est pareil. Cela va nous mener où au juste? Les gouvernements passent, mais les contribuables restent.

Marcel Lapointe  
Jonquière, le 11 août 2018

## Bravo, Canada!

Lorsque la ministre Chrystia Freeland a « fortement » appelé à la libération de Raif et Samar Badawi, ses propos ont été jugés inacceptables par l'Arabie saoudite, qui y a

vu une ingérence dans ses affaires intérieures. Dans son livre *Dominer le monde ou sauver la planète* (2003), Noam Chomsky cite un jugement rendu en 1986 contre le gouvernement américain au sujet du Nicaragua, dans lequel le juge affirme que toute forme d'intervention est prohibée si elle interfère avec le droit souverain de choisir un système politique, économique, social et culturel et de définir des politiques. D'autre part, lorsque des nations utilisent des méthodes de coercition comme le soutien matériel à des rebelles afin d'obtenir le départ d'un chef d'État, ou comme le lancement de deux bombes sur un bâtiment où s'abrite un chef d'État, le juge affirme que c'est une intervention illégale. Conséquemment, il pourrait conclure que la ministre Freeland s'est rendue coupable d'une intervention prohibée, mais non pas illégale.

Jean-Marie Desgagné  
Québec, le 12 août 2018

## Un avenir en otage

Après avoir lu la chronique de Mme Francine Pelletier du 8 août, ce n'est que rage et colère qui ont bouillonné en moi. Alors que l'humanité court à sa perte — une augmentation de 3°C de la surface de la Terre menacerait de nombreuses villes côtières, de 4°C transformerait l'Europe en désert aride, de 5°

entraînerait un cocktail météorologique digne de la fin des temps, la seule chose dont nos élus semblent se préoccuper est d'offrir à nos concitoyens une bonne bière à une piastre et de rendre à leur pays respectif leur « grandeur » passée. Jusqu'à quelle profondeur nos élus comptent-ils creuser et enfouir leur tête dans les sables bitumineux? Sur qui déverser mon venin? Donald Trump, le Brexit, Doug Ford : une majorité des électeurs et électrices de 45 ans et plus ont voté pour ces candidats et cette option, alors que les 18-45 ans les ont rejetés en majorité. En tant que jeune adulte, mon avenir est pris en otage par une génération, celle des baby-boomers, qui, par nostalgie, par peur, par (dés)espoir et bien entendu manipulés et désinformés de toutes parts sur les réseaux sociaux, espère retrouver l'insouciance et la simplicité manichéenne qui ont défini leur époque. D'un côté, les bons. De l'autre, l'Autre, les autres. Indignez-vous! disait le résistant français Stéphane Hessel — et Dieu sait qu'il n'était pas né de la dernière pluie. Réveillez-vous! dirais-je. Remontons-nous ensemble les manches! Et si le réveil est trop dur, rendez-vous! et laissez-vous arranger la gabegie que vous avez créée. Sauver le monde de lui-même, telle est notre tâche, nous les millénaires.

Pierre de Montvalon  
Le 12 août 2018

« Il n'y a de vraiment beau que ce qui ne peut servir à rien; tout ce qui est utile est laid. [...] Je préfère à certain vase qui me sert un vase chinois, semé de dragons et de mandarins, qui ne me sert pas du tout. » L'orientalisme esthétisant de Gautier perle à chaque mot, l'inscrivant ce faisant dans un vaste courant idéologique qui traverse le XIX<sup>e</sup> siècle français auquel l'essayiste Thierry Hentsch a consacré un beau livre (*L'Orient imaginaire. La vision politique occidentale de l'Est méditerranéen*). Il faut savoir que l'art pour l'art est un mouvement artistique transatlantique, comme le Parnasse en France, qui visait à s'opposer au romantisme dans un tour de force qui transforme l'absence de cause en une cause, dans un argument autojustificatif qui donne lieu à ce que le sociologue Pierre Bourdieu a nommé « l'autonomisation du champ artistique » (*Les règles de l'art*).

C'est dire que l'idée même de ce qu'on appelle « l'art », invention de la Renaissance contre l'icônolâtrie chrétienne du Moyen Âge, est variable dans l'histoire et se voit donc appelée à changer avec les événements. Changement qui se déroule maintenant sous nos yeux et qui me semble aussi sain que souhaitable. Faire de l'art un sanctuaire, ce serait empêcher sa dynamique historique de se déployer et bloquer le mouvement d'idées qui lui est intrinsèque. Ce serait en un mot être contre l'art lui-même.

impossible. L'histoire doit suivre son cours, et les forces sociales en présence doivent s'exprimer en toute liberté. Victor Hugo a été de tous les combats sociaux de son temps, il en a fait de nombreux grands textes, comme *Les châtiments*, contre Napoléon le Petit, et plusieurs poèmes des *Contemplations*, était-il pour autant un idéologue qui n'aimait pas l'art? Quand on fait référence à Baudelaire comme exemple d'un art supposément neutre, élaboré dans le secret de l'alcôve et à l'abri de la foule, on oublie que le poète des *Fleurs du mal* a été vu sur les barricades de la révolution de 1848 et qu'il s'est rangé du côté du réalisme dès les années 1845-1846 en compagnie de Champfleury, d'Assézat et de Duranty. Oui, Baudelaire a été idéologue, et beaucoup des poèmes de son célèbre recueil ont été écrits à cette époque et dans l'esprit du réalisme; n'aimait-il pas l'art pour autant?

Enfin, la doctrine de l'art pour l'art est un leurre historique qu'il faut déconstruire. Théophile Gautier l'a popularisé dans la préface de *Mademoiselle de Maupin* en 1834:

# « Le rêve de Champlain », ce n'était qu'un rêve

Mathieu d'Avignon

Historien et enseignant en univers social et en anglais au secondaire  
Auteur et coauteur d'études sur Champlain et son temps et auteur d'une réédition en français moderne de ses récits de voyages en Nouvelle-France

Depuis la parution de la biographie *Le rêve de Champlain* de David Hackett Fischer et la diffusion de la télé-série du même titre sur TFO, plusieurs tombent dans le piège de l'hagiographie (en n'insistant que sur l'humanisme que lui attribue Fischer sans le démontrer) et de la téléologie (en transposant des valeurs actuelles à une époque passée). On a même cité l'humanisme et le rêve de Samuel de Champlain (tels que conçus par Fischer) en exemple dans la polémique entourant la pièce de théâtre *Kanata* ! C'est dire la portée de cette biographie.

Champlain joue un rôle central dans la fondation et, oui, il fait preuve de respect envers les Amérindiens, mais il n'était pas aussi tolérant et son rôle n'était pas aussi élargi que certains l'ont affirmé. Depuis que l'on parle du « rêve de Champlain », c'est comme si des générations de chercheurs avaient travaillé en vain pendant des décennies. On commençait à peine à entrevoir l'homme qui a précédé le personnage/le héros, l'évolution de son discours narratif. À comprendre la complexité de la géopolitique amérindienne et des réseaux de Français catholiques et protestants impliqués dans la fondation. Que le pouvoir décisionnel de Champlain était limité et qu'il s'adaptait à ses supérieurs. Le travail de générations de chercheurs portait ses fruits, amenant de nouvelles connaissances et une meilleure compréhension de cette époque fondatrice... Sur certains pans de l'histoire du Québec, nous risquons de reculer dans le temps d'un demi-siècle (dans le long processus de réécriture d'une histoire plus scientifique qui a débuté au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle) si nous ne constatons pas dès maintenant qu'une partie du « rêve de Champlain » n'était qu'un rêve. Celui de son biographe de surcroît !

Fischer commet des erreurs d'interprétation inacceptables. Pour justifier l'« humanisme » de Champlain, concept central dans ledit « rêve », il



le représente comme responsable de la définition de la politique amérindienne de la France et de la diplomatie franco-amérindienne avant 1609. Or, ce n'est qu'à partir de 1608 (à cette date, Pierre Dugua de Mons mandate François Gravé du Pont pour la diplomatie et Champlain pour la construction de l'habitation de Québec) que Champlain est lieutenant officiel d'un supérieur en poste et qu'il représente son roi en négociant des alliances avec des chefs autochtones (ce qu'il fera dès le printemps suivant).

**Champlain fut en réalité le premier administrateur colonial à réclamer l'exclusion des protestants de la Nouvelle-France.**

WIKICOMMONS / EDMOND-JOSEPH MASSICOTTE

De 1608 à 1635, il obéit aux ordres des monarques et des dirigeants coloniaux qu'il représente. A aucun moment, il ne définit la politique amérindienne de la France. Il n'était qu'un lieutenant ! Il appliquait la politique d'alliances d'Henri IV, maintenue jusqu'à la chute de la Nouvelle-France en 1763. Pour comprendre les origines desdites alliances, c'est vers Henri IV qu'il faut se tourner. En 1603, en nommant Dugua son lieutenant général en Nouvelle-France, il lui ordonne notamment de conclure des alliances, traités, paix et confédéra-

tions avec les « princes » autochtones. En ignorant ces faits, Fischer se trompe et induit ses lecteurs en erreur.

## Le rêve et les faits

Autre lacune grave de la thèse de Fischer. Il représente son sujet comme étant plus « humaniste » que ses devanciers et contemporains parce qu'il aurait été plus tolérant aux autres religions (le protestantisme et l'animisme). En fait, Champlain véhicule un double discours. Il reconnaît que les Amérindiens forment des « nations » et des « peuples », mais il les décrit aussi comme des « sauvages », des « bêtes brutes », « sans foi ni loi », pactisant avec le « Diable », que la France entend civiliser et convertir au catholicisme.

Suivant la politique coloniale qu'il applique tout au long de sa carrière canadienne, il vise à long terme la conquête de leurs territoires, leur assujettissement et leur acculturation. Il veut en faire des Français, des sujets du roi de France ! Par ailleurs, que penser de ses appels à l'exclusion des protestants de la colonie naissante dès 1613, quatorze ans avant leur exclusion officielle par Louis XIII et Richelieu lors de la création de la Compagnie des Cent-Associés ? Si Champlain avait été si tolérant des différences religieuses que le croit Fischer, il se serait opposé à cette décision. L'historien François-Xavier Garneau a montré que ce fut une erreur stratégique pour le peuplement colonial qui devint rapidement, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, inférieur à ceux de la Nouvelle-Hollande et des Treize Colonies anglaises naissantes.

Champlain fut en réalité le premier administrateur colonial à réclamer l'exclusion des protestants de la Nouvelle-France (une autre fissure apparaît dans le buste du héros) ! Et que penser de l'article de l'acte de création de ladite compagnie (dont Champlain était associé !) qui stipule que les Amérindiens convertis au catholicisme deviennent des « naturels Français » ? Nous sommes loin d'un climat de tolérance religieuse. Fischer ne voit/dit pas tout cela, tout comme le projet et le processus de conquête des territoires et de leurs habitants en cours.

Champlain fut un homme d'exception, c'est indéniable. Mais ne nous emballons point. Laissons de côté le rêve pour revenir aux faits historiques.

# Une « prescription distincte » dont on pourrait bien se passer



Pierre Biron  
Professeur retraité de pharmacologie médicale à l'Université de Montréal

Les firmes pharmaceutiques et les autorités du médicament sont trop discrètes au Canada et au Québec quand il s'agit de ventiler les dépenses en pharmacie de détail pour les médicaments ordonnancés. La 3<sup>e</sup> édition de l'Atlas canadien sur les médicaments est une source unique qui a révélé les différences provinciales quant à ces dépenses en 2013 : les nôtres étaient alors de 30 % au-dessus de la moyenne nationale et il est peu probable que cette tendance ait sensiblement changé depuis cinq ans, car les habitudes de prescription sont toujours difficiles à modifier, surtout quand il faut « déprescrire » chez un patient, un art qui demande courage et doigté.

La dépense annuelle par habitant a plusieurs déterminants qui relèvent des prescripteurs : le volume prescrit (nombre d'ordonnances x quantité par ordonnance), le choix de produits particuliers : plus coûteux comme les versions encore brevetées et les nouveaux produits, ou moins chers comme les génériques, qui offrent un meilleur recul d'utilisation.

D'autres facteurs sont le prix de vente par unité (lié au fabricant, grossiste et propriétaire), les honoraires du pharmacien et le taux de remboursement. Les politiques québécoises du médicament et de la pharmacie ne sont pas étrangères aux dépenses plus élevées dans notre province.

## Le Québec par comparaison

Les dépassements relatifs à la moyenne canadienne sont présentés en pourcentages ajustés pour l'âge dans l'Atlas canadien. La dépense moyenne en pharmacie était de 656 \$ par personne, pour un total national de 22,9 milliards. Le

Québec arrivait en tête des provinces avec 821 \$ par personne.

Si prescrire moins, c'est prescrire mieux, nous ne donnons pas l'exemple de retenue bien avisée. Tous produits confondus, nous remportons la palme avec des dépenses de 30 % plus élevées et sommes au sommet du palmarès dans la moitié des 33 classes de médicaments recensés, dont les ordonnances sont pour la plupart renouvelables et entraînent une consommation sur de longues durées.

Voyons les catégories pharmacologiques où le Québec arrive en tête des 9 autres provinces, ainsi que le dépassement de la moyenne canadienne exprimé en pourcentage.

Pour les réducteurs du cholestérol (statines...), l'excédent est de 46 %. Inquietant quand on considère que les scientifiques indépendants ne croient plus guère dans l'hypothèse du cholestérol et l'ont remplacée par celle des sucres. Prescrire des statines « à vie » pour la prolonger pourrait être une illusoire dilapidation des fonds et des ressources chez les femmes, les gens âgés et les bien-portants.

Quant aux antipsychotiques, le dépassement est de 60 %. Pour deux antiépileptiques (prégabaline, gabapentine) souvent utilisés hors épilepsie dans des indications imprécises ou non autorisées, notre surplus est de 118 %. Dans le cas des psychostimulants dans le TDA/H, les dépenses sont de 106 % plus élevées. Concernant l'hormone thyroïdienne, le dépassement est de 68 %. On consacre 36 % de plus pour les androgènes (testostérone...).

Il nous en coûte 29 % plus qu'ailleurs au pays pour les anticoagulants, 51 % pour les anti-plaquettaires, 74 % pour les anti-sclérose en plaques, 61 % pour les antimigraineux, 22 % pour les médicaments de pneumologie, et 59 % pour les médicaments de l'ostéoporose.

L'excédent est de 52 % pour les contraceptifs hormonaux, 115 % pour l'hormonothérapie de la ménopause, 89 % pour les médicaments de l'hypertrophie prostatique et 26 % pour les gouttes du glaucome.

## Antidépresseurs hors dépression

Une enquête sur les indications de 100 000 ordonnances d'antidépresseurs par 160 médecins de famille québécois a été publiée par Wong et collaborateurs de l'Université McGill dans

**La surprescription relève en partie de la tentaculaire promotion à laquelle sont soumis les médecins, laquelle va jusqu'à être véhiculée par les directives cliniques de collègues universitaires. Sans oublier les carences dans l'enseignement de la pharmacothérapie et de son analyse critique.**

le *Journal of the American Medical Association* en 2016. Seulement 55 % des ordonnances nommaient la dépression comme indication, les autres 45 % portaient sur des diagnostics pas toujours inclus dans la monographie du produit reconnue par Santé Canada.

Les ordonnances d'antidépresseur dont le dossier n'indiquait pas la dépression comme motif mentionnaient plutôt toute une série d'autres problèmes de santé tels que la migraine, les bouffées de chaleur, le TDA/H adulte, la dysfonction érectile masculine, les troubles digestifs, l'insomnie, les troubles urinaires, la douleur de tout genre, le trouble post-traumatique, la fibromyalgie, l'anxiété, le trouble obsessionnel-compulsif, les troubles paniques, la phobie sociale, la tension prémenstruelle. On a raison de mettre en doute la logique qui sous-tend ces ordonnances.

Le volume prescrit relève des médecins tout comme le choix des produits plus ou moins chers ; cette apparente banalisation collective de la prescription doit nous interpeller et, si les profils de prescription étaient analysés pour leur qualité et leur efficacité, les résultats ne feraient probablement pas la une. Les médecins « gros prescripteurs » de nouveautés devraient savoir que, pour la plupart de ces produits d'approbation récente, la supériorité est incertaine, les risques mal connus et les coûts augmentés.

La surprescription relève en partie de la tentaculaire promotion à laquelle sont soumis les médecins, laquelle va jusqu'à être véhiculée par les directives cliniques de collègues universitaires. Sans oublier les carences dans l'enseignement de la pharmacothérapie et de son analyse critique. Ces lacunes éducationnelles sont encouragées par le soutien financier que les facultés de médecine et la formation médicale continue acceptent de l'industrie.

# Pencher à gauche

Les scientifiques se creusent encore la tête pour expliquer ce qui fait la différence chez une personne en particulier

**Aujourd'hui est célébrée la Journée internationale des gauchers, qui vise à sensibiliser le public aux inconvénients que subissent les « pattes gauches » dans un monde pensé pour les droitiers. C'est aussi l'occasion idéale de se pencher sur les raisons scientifiques déterminant la préférence manuelle, aussi bien à l'échelle individuelle que collective.**

ALEXIS RIOPEL  
LE DEVOIR

## G

râce à la sélection naturelle, on explique facilement pourquoi l'humain est plus habile d'une main que de l'autre. Toutefois, les scientifiques se creusent encore la tête pour expliquer ce qui fait la différence chez une personne en particulier.

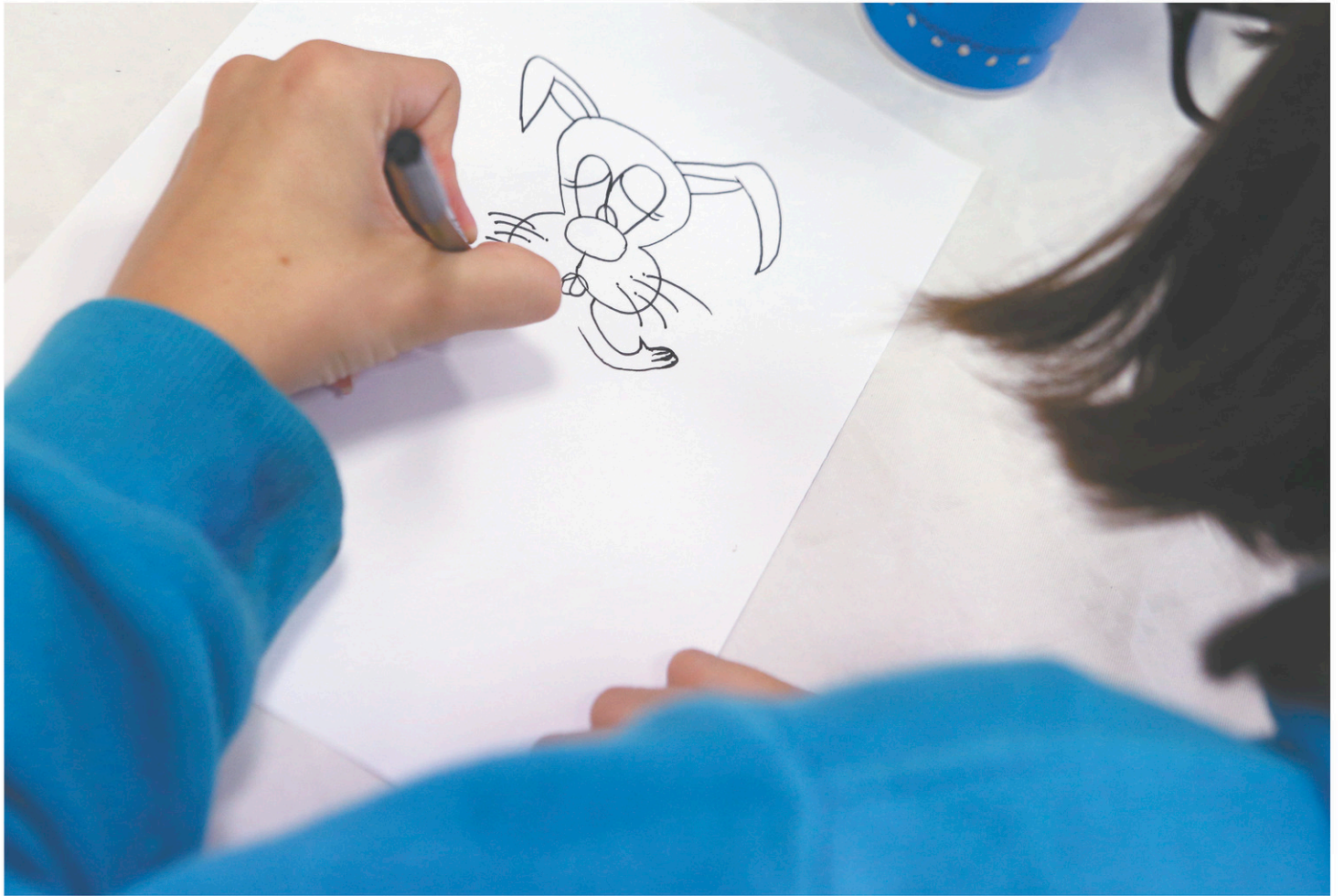
La préférence manuelle — ou manuelle — concerne toutes les activités pour lesquelles nous utilisons nos mains et nos bras, mais elle dérive de notre cerveau. Selon une étude internationale sur 12 000 sujets menée en 1992, seulement 10 % des gens écrivent de la main gauche. Ce rapport inégal pourrait remonter à très loin dans l'histoire de notre espèce, puisque des outils vieux de 300 000 ans montrent déjà une prédominance des droitiers.

En fait, on observe une asymétrie entre la gauche et la droite dans le système nerveux de nombreuses espèces de vertébrés. Cette spécialisation apporte son lot d'avantages chez un individu donné, surtout en évitant le doublement des tâches cérébrales. « Le cerveau consomme 20 % de l'énergie du corps entier, même si c'est un organe relativement petit, explique Sebastian Ocklenburg, chercheur en neurosciences à l'université de la Ruhr à Bochum, en Allemagne. Plus tôt dans l'évolution, quand la nourriture n'était pas facilement accessible, il y avait une très forte pression pour réduire la demande énergétique du cerveau. »

Evidemment, cette économie de calories se constate aussi bien chez les droitiers que les gauchers. Toutefois, les collectifs humains et animales gagnent à ce que la population entière penche pour un certain côté. Par exemple, des espèces de poissons réagissent plus rapidement à un prédateur arrivant de la gauche, ce qui améliore la cohésion de l'essaim. Chez les espèces plus intelligentes, les outils peuvent être plus facilement partagés si la préférence manuelle est commune.

Cependant, d'un point de vue individuel, il existe aussi des bénéfices à se distinguer de la préférence dominante. Dans les combats, les gauchers sont avantagés, car ils sont accoutumés à affronter des droitiers. Chez nos ancêtres

**Dans les combats, les gauchers sont avantagés, car ils sont accoutumés à affronter des droitiers. Chez nos ancêtres simiesques gauchers, cet avantage au combat s'est probablement traduit par un plus grand succès reproductif.**



Seulement 10 % des humains sont gauchers, selon une vaste étude menée en 1992.  
DIARMID COURREGES AGENCE FRANCE-PRESSE

simiesques gauchers, cet avantage au combat s'est probablement traduit par un plus grand succès reproductif.

### L'ADN, une partie de la réponse

Si, dans la population, les raisons de la gaucherie s'expliquent assez bien, les chercheurs comprennent encore mal comment la préférence manuelle se détermine chez un individu donné. Ils savent cependant qu'elle se décide dans le ventre de la mère. Treize semaines après la conception, 90 % des fœtus sucent déjà leur pouce droit, montrant une préférence qui a tendance à persister après la naissance.

Dans les années 1960, les scientifiques se sont convaincus que les préférences manuelles étaient déterminées par un seul gène. « Toutefois, au début des années 2000, avec l'étude du génome humain, on a compris qu'il n'y avait certainement pas un seul gène en cause, raconte M. Ocklenburg. On évalue maintenant qu'au moins une trentaine de gènes seraient impliqués. »

« La génétique n'est pas toute la solution au casse-tête », ajoute-t-il. D'ailleurs, une étude de 2006 regroupant les préférences manuelles de 21 127 paires de jumeaux a minimisé

**Avec l'étude du génome humain, on a compris qu'il n'y avait certainement pas un seul gène en cause. On évalue maintenant qu'au moins une trentaine de gènes seraient impliqués.**

SEBASTIAN OCKLENBURG



l'importance de la génétique. En réalisant une analyse statistique comparant les préférences manuelles des vrais jumeaux (monozygotes) à celles des faux jumeaux, les auteurs ont montré que seulement le quart de la variance dans la manualité s'explique génétiquement. Les trois quarts restants dépendent surtout de conditions intra-utérines qui influent sur l'expression des gènes chez le fœtus — des effets dits « épigénétiques ».

Pour y voir plus clair, des chercheurs comme Sebastian Ocklenburg tentent

de remonter jusqu'à la détermination initiale de la préférence manuelle. De manière remarquable, la fixation de ce trait est si précoce qu'elle survient avant que le cerveau soit relié aux petits pouces déjà en train d'être sucés. « Huit semaines après la conception, la moelle épinière n'est pas bien connectée au cortex cérébral, précise M. Ocklenburg. La préférence manuelle est donc très probablement déterminée dans la moelle épinière. »

Dans une étude parue l'année dernière, l'équipe de M. Ocklenburg a décelé 3 % d'asymétrie dans l'expression des gènes dans la moelle épinière d'embryons âgés de huit semaines. Les chercheurs expliquent ces différences entre la gauche et la droite par des effets épigénétiques. Plus tard dans le développement, l'asymétrie dans l'expression des gènes disparaît, mais la préférence manuelle persiste dans le cerveau.

Reste encore à comprendre pourquoi et comment la symétrie latérale se brise lors du développement des embryons. « C'est la grande question ! s'exclame M. Ocklenburg. Nous avons quelques idées, mais vous devrez me reposer la question dans cinq ans. »

## La sonde Parker lancée vers le Soleil

KERRY SHERIDAN  
À TAMPA  
AGENCE FRANCE-PRESSE

La NASA a lancé dimanche en Floride sa sonde *Parker*, objet le plus rapide jamais créé par l'homme qui doit traverser l'atmosphère du Soleil pour aider à percer le secret des tempêtes solaires.

« Cette mission marque réellement la première visite de l'humanité sur une étoile », a dit Thomas Zurbuchen, un responsable de la NASA.

« Nous avons accompli quelque chose qui, il y a des dizaines d'années, n'existait que dans la science-fiction », a-t-il ajouté.

La fusée de lancement *Delta IV-Heavy* s'est élevée du pas de tir de Cap Canaveral à 3 h 31, heure locale.

Moins d'une heure plus tard, l'opérateur de lancement a indiqué que la sonde s'était bien séparée de la fusée et

qu'elle poursuivait son odyssee spatiale. « Pour le moment, la sonde se porte bien », a-t-il confirmé.

De la taille d'une voiture pour une facture de 1,5 milliard de dollars, la sonde *Parker* est la première réalisation humaine à tenter de traverser l'atmosphère du soleil, forte de son bouclier high-tech et des espoirs placés en elle par la NASA et la communauté scientifique.

### Départ repoussé

L'Agence spatiale américaine avait prévu samedi une fenêtre de lancement d'une durée de 65 minutes, à partir de 3 h 33. Mais en raison d'un problème de pression d'hélium gazeux, apparu quelques minutes avant le décollage, la NASA avait dû reporter à dimanche matin sa fenêtre de lancement.

La mission de *Parker* est claire : devenir le premier objet construit par l'homme à affronter les conditions dan-

tesques de la couronne, une partie de l'atmosphère du Soleil, qui est 300 fois plus chaude que la surface de l'astre.

La sonde devra passer à environ 6,2 millions de kilomètres de la surface du Soleil et traverser 24 fois cette couronne pendant les sept ans que doit durer la mission.

Au-delà de la prouesse technologique, l'intérêt scientifique est primordial. Il s'agit de comprendre pourquoi la couronne est environ 300 fois plus chaude que la surface du Soleil et pourquoi ses particules énergétiques produisent des tempêtes électromagnétiques pouvant perturber le fonctionnement du réseau électrique sur Terre.

« La sonde *Parker* nous aidera à faire un bien meilleur travail pour prédire quand une perturbation dans les vents solaires viendra frapper la Terre », explique Justin Kasper, un des scienti-

## 6,2 millions

La distance à laquelle la sonde passera du Soleil, en kilomètres.

fiques responsables du projet et professeur à l'université du Michigan.

« Nous allons nous trouver dans une zone passionnante, où les vents solaires, croyons-nous, seront en accélération », commente pour sa part Jim Green, directeur du département de science des planètes de la NASA.

« Là où nous voyons de gigantesques champs magnétiques qui passeront près de nous, quand les éjections de masse de la couronne [solaire] s'élancent dans le système solaire », précise-t-il.

*Parker* est le seul vaisseau de la NASA à avoir été nommé d'après un scientifique toujours en vie, l'astrophysicien Eugene Parker aujourd'hui âgé de 91 ans. Ce dernier a été le premier à développer la théorie des vents solaires supersoniques en 1958, qu'étudiera maintenant cette sonde portant son nom devant laquelle il se dit « impressionné ».

## LEDEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30  
Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

### La rédaction

Au téléphone 514 985-3333  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

### Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

### Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par courriel publicite@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

### Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

### Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340  
Par courriel petitesannonces@ledevoir.com